

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 22 mars 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - Claude DAUMERGUE - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Patrick GHIGONETTO - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Frédéric OUNANIAN - Gerard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER - PERREAUT - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Pierre SEMERIVA - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Christian AMIRATY représenté par Vincent GOMEZ - Jean-Pierre BERTRAND représenté par René CAMPIONI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Patrick BORE représenté par Henri MATTEI - Pascal CHAIX représenté par Danielle MILON - Gérard CHENOZ représenté par Laure-Agnès CARADEC - Alain CROCE représenté par Joël DUTTO - Eric DI MECO représenté par Paul HUBAC - Samia GHALI représentée par Alexandre BIZAILLON - Roland GIBERTI représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Gérard GRAUGNARD représenté par Antoine LORENZI - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Catherine JALINOT représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Mourad KAHOUK représenté par Claude DAUMERGUE - Abdelwaab LAKHDAR représenté par Patrick MAGRO - Alain LAURENS représenté par René MALLEVILLE - Laurent LAVIE représenté par Guy PONTOUS - Eric LE DISSES représenté par Patricia COLIN - Corinne LEGAL représentée par Jean-François DENIS - Michel LO IACONO représenté par Jean BRUNEL - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Martine MATTEI représentée par Marc POGGIALE - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Jean MONTAGNAC représenté par René TAVERA - Renaud MUSELIER représenté par Xavier CACHARD - Sylvie NESPOULOUS représentée par Pierre SEMERIVA - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Marie-Thérèse MINASSIAN - Benoît PAYAN représenté par Clément YANA - Claude PICCIRILLO représenté par Eugène CASELLI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Gérard SBRAGIA représenté par Robert HABRANT - Claude TORNOR représenté par Eric LEOTARD - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Roland BLUM - Philippe CAMILLIERI - Jean-Marc CORTEGGIANI - Martine GOELZER - Gérard GUISSANI - Bernard JACQUIER - Laurence JOUANDON - Albert LAPEYRE - Jacqueline MAURIC - Jacques ROCCA SERRA - Henri RUGGERI - Philippe SAN MARCO - Christel SIMONETTI-ACHARD.

Signé le 22 Mars 2013  
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**DDIP 017-213/13/CC**

**■ Attribution d'une subvention au pôle de compétitivité Solutions Communicantes Sécurisées.**

**DPEATSV 13/9467/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre de sa stratégie de développement par l'économie de la connaissance, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, outre son soutien au fonctionnement des pôles de compétitivité, participe au financement des projets de recherche et développement sur son territoire en abondant au Fond Unique Interministériel.

Le pôle de compétitivité mondial « Solutions Communicantes Sécurisées » compte, fin 2012, 314 membres, dont 83 sur Marseille Provence Métropole. Il associe en PACA d'importants industriels régionaux tels que Gemalto, Philips, St Microelectronics ou encore IBM, ainsi que des laboratoires tels que le Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Marseille (LIF), le Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes (LSIS), le Laboratoire Matériaux & Microélectronique de Provence (L2MP Polytech) ou Eurecom.

Le secteur représente plus de 6 500 chercheurs dans les entreprises privées et plus de 1 200 dans le secteur public qui collaborent quotidiennement, 25 entreprises d'envergure mondiale qui ont leur siège ou une de leur filiale dans la région. 1500 ingénieurs et docteurs sont formés en PACA chaque année. Le pôle « Solutions Communicantes Sécurisées » représente 41 000 emplois.

Les axes stratégiques définis par le pôle sont :

- Le développement de projets de recherche et développement innovants et compétitifs,
- L'aide au développement des PME,
- La participation à la création d'un écosystème approprié au développement régional global des TIC.

Les thématiques abordées sont :

- la microélectronique,
- les objets communicants sécurisés,
- l'industrie des télécommunications,
- la conception, le développement et l'entretien de logiciels,
- les technologies du multimédia.

Depuis la naissance du pôle en 2006, ce sont 166 projets qui ont été labellisés, pour un budget total d'investissement de 746.5 millions d'euros, dont 280.6 millions de financement public.

**Signé le 22 Mars 2013**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013**

Marseille Provence Métropole a participé au financement du projet P-AIR pour un montant de 30 000 euros dans le cadre du Fonds Unique Interministériel.

Pour l'année 2012, le pôle s'est fixé comme objectif de finaliser le contrat de performance. Les actions prioritaires ont été de :

- développer des projets R&D innovants et compétitifs
- compléter le portefeuille de services PME pour leur développement
- créer et valoriser le CIU Santé, de l'interpôle Ecotech et démarrer la plateforme Telecom
- renforcer les coopérations à l'international en faveur des PME
- animer et coordonner les réseaux de l'innovation PRIDES

Pour l'année 2013, le plan d'action se focalisera sur la maturation des activités déployées en 2011 et 2012 et la transition sur le plan stratégique 2013-2015 afin de :

- continuer à soutenir et accompagner les projets aux appels des Investissements d'Avenir
- soutenir le développement des TPE/PME en développant le portefeuille de services PME et en renforçant l'accompagnement à l'international
- soutenir la montée en puissance du CUI Santé et de la plateforme Telecom
- contribuer à l'attractivité de la région PACA

Marseille Provence Métropole est très concernée sur son territoire par ce pôle de compétitivité avec la présence d'un industriel majeur, Gemalto, de nombreuses PMI/PME relevant des secteurs portés par le pôle et par la présence de laboratoires et d'unités d'enseignement supérieur. La recherche publique en microélectronique est ainsi localisée sur le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert et la filière des technologies du multimédia concentrée sur le pôle multimédia de la Belle-de-Mai.

Le budget prévisionnel du pôle Solutions Communicantes Sécurisées pour 2013 s'élève à 1 132 588 euros.

**Budget prévisionnel du programme d'animation 2013**

<b>Intitulé des dépenses</b>	<b>HT</b>	<b>Intitulé des recettes</b>	<b>HT</b>
<b>60 - Achats</b>		<b>74 - Subventions</b>	
604 - Achat d'études	-	<b>Etat</b>	
605 - Achats de matériels, équipements	-	DIRECCTE	270 000
606 - Achats .. fournitures	4 000	<b>Union Européenne</b>	
<b>61 - Services extérieurs</b>		FEDER	0
611 - Sous traitance générale	-	<b>Région</b>	104 000
613 - Locations	3 000	<b>Départements</b>	
614- Charges locative	13 200	CG06	30 000
615- Maintenance	4 000	CG13	30 000
616 - Assurances	1 300	CG83	6 000
618 - Documentation	2 500	<b>Communauté de communes</b>	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		NCA	45 000
621 - Rémunérations d'intermédiaires	-	CASA	45 000
622 - Honoraires	178 258	CPA	45 000
623 - Publicité, public., relations publiques	21 800	MPM	20 000
625 - Déplacements, missions et réceptions	93 219	<b>Communes</b>	
626- Frais postaux et Téléphone	9 000	Ville de Rousset	0
628 - Participation conférences	17 500	<b>Sous / total</b>	<b>595 000</b>
<b>64 - Charges de personnel</b>		<b>Autofinancement</b>	
641 - Salaires	484 458	<b>70 - Ventes</b>	
645 - Charges sociales	201 222	706 - Prestations de services	
647 - Autres charges	43 131	707 - Ventes de marchandises	
<b>65 - Autres charges gestion courante</b>	-	708 - Autres fonds propres	80 000
<b>68 - Dotations aux amortissements</b>	6 000	756 - Cotisations	407 588
<b>Emplois des contributions en nature</b>		<b>75 -Produits gestion courante</b>	
Personnel Bénévole	50 000	<b>Contributions en nature</b>	
Locaux et Matériels	-	Valorisation du Bénévolat	50 000
Prestations	-	Prestations en nature	
		Dons en nature	
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 132 588</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>1 132 588</b>

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

**Sur le rapport du Président,**

**Signé le 22 Mars 2013**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'intérêt de soutenir le développement du pôle de compétitivité Solutions Communicantes Sécurisées.

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention de 20 000 euros au pôle de compétitivité Solutions Communicantes Sécurisées.

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2013 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole – Sous-politique B330 - Chapitre 65, Article 6574 intitulé « Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » - Fonction 90.

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué  
aux Technopôles et Agglomération numérique,  
Université, Recherche

Jérôme ORGEAS

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Développement durable - Innovations -  
Prospective

Eric DIARD

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI